

CONDITIONS D'ADMISSION EN MASTER STAPS 1^{ÈRE} ET 2^{NDE} ANNÉE

Master 1

1/ Vous êtes titulaire d'un diplôme national conférant le grade de Licence dans le domaine : Sciences et Techniques des activités physiques STAPS ou vous souhaitez doubler votre 1^{ère} année Master, vous devez :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP du 7 mai au 8 juin**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 12 juin

Entretiens éventuels selon les-mentions et/ou parcours

Pour le Master Management du sport Parcours : Management et gestion des organisations sportives et de loisirs (MGOSL) uniquement :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP du 16 avril au 18 mai**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 22 mai

Entretiens éventuels selon les-mentions et/ou parcours

L'examen de votre dossier par la Commission de sélection dont la composition spécifique est mentionnée dans le descriptif de chaque mention et/ou parcours-et un entretien le cas échéant, détermineront votre éventuelle admission dans le programme.

2/ Vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme national conférant le grade de Licence dans le domaine : STAPS vous devez :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP du 7 mai au 8 juin**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 12 juin

Entretiens éventuels selon les mentions et/ou parcours

Pour le Master Management du sport Parcours : Management et gestion des organisations sportives et de loisirs (MGOSL) uniquement :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP du 16 avril au 18 mai**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 22 mai

Entretiens éventuels selon les-mentions et/ou parcours

L'examen de votre dossier par la Commission de sélection dont la composition spécifique est mentionnée dans le descriptif de chaque mention et/ou parcours et un entretien le cas échéant, détermineront votre éventuelle admission dans le programme, sur proposition de la Commission de validation (VEEPAP).

Master 2

1/ Vous souhaitez poursuivre votre formation en Master STAPS, venant d'une autre mention de Master débutée à l'Université de Lille, vous devez :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP dans le cadre d'une fiche accueil du 7 mai au 8 juin**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 12 juin

Entretiens éventuels selon les mentions et/ou parcours

Après vérification que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à vous permettre de poursuivre votre formation en vue de l'obtention du Master, l'examen de votre dossier par la Commission de sélection dont la composition spécifique est mentionnée dans le descriptif de chaque mention et/ou parcours-et un entretien le cas échéant, détermineront votre éventuelle admission dans le programme selon les modalités définies par le conseil d'administration de l'Université.

2/ Vous souhaitez poursuivre votre formation en Master STAPS, venant d'une formation débutée dans un autre établissement (même mention ou mention différente), vous devez :

- saisir **votre candidature en ligne sur le site BAP dans le cadre d'une fiche accueil du 7 mai au 8 juin**
- transmettre votre dossier complet au secrétariat dans les délais (selon la procédure indiquée sur le site BAP)

Dossiers complets reçus ou déposés au plus tard le 12 juin

Entretiens éventuels selon les-mentions et/ou parcours

Après vérification que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à vous permettre de poursuivre votre formation en vue de l'obtention du Master, l'examen de votre dossier par la Commission de sélection dont la composition spécifique est mentionnée dans le descriptif de chaque mention et/ou parcours-et un entretien le cas échéant, détermineront votre éventuelle admission dans le programme selon les modalités définies par le Conseil d'administration de l'Université.

MENTION STAPS

Entraînement et optimisation de la performance sportive « EOPS »

Parcours : Préparation du Sportif (aspects physiques, nutritionnels et mentaux) PPNM

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier

Critères d'examen des dossiers

Projet professionnel clair et réaliste explicité à court, moyen et long termes ; adéquation du parcours de formation souhaité avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles dans le domaine de l'entraînement sportif; CV vidéo, lettre de motivation ; une attestation du futur lieu de stage avec signature et tampon de la structure et une attestation signée du futur directeur de mémoire seront un plus pour le candidat.

Commission de sélection

Responsable de la mention STAPS : EOPS, responsable du parcours Préparation du Sportif, responsables des UE et/ou ECU, responsables de la filière et de la Licence ES.

Date (à titre indicatif)

Examen des dossiers le 27 juin

Parcours : Sciences du sport et de l'Activité Physique SSAP

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier

Critères d'examen des dossiers

Projet professionnel et projet de recherche clair et réaliste explicité à court (M1), moyen (M2) et long termes (post-M2) ; adéquation du parcours de formation souhaité avec le projet professionnel et de recherche présenté ; attester d'expériences professionnelles dans le domaine de l'entraînement sportif ; CV, lettre de motivation, lettre de recommandation pour l'entrée en Master Recherche par un enseignant-chercheur ; attestation du futur lieu de stage (équipe de recherche) avec signature et tampon de la structure et une attestation signée du futur directeur de mémoire (obligatoirement chercheur ou enseignant-chercheur)

Commission de sélection

Responsable de la mention STAPS : EOPS, responsables du parcours SSAP, responsables des UE et/ou ECU du parcours SSAP, responsable de l'Unité de recherche URePSSS

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Examen des dossiers 27 juin

MENTION STAPS

Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)

Parcours : Activité Physique Adaptée et Santé APAS

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier

Critères d'examen des dossiers

1. Rédiger un projet professionnel ou de recherche (2 à 3 pages minimum) clair et réaliste explicité à court (M1), moyen (M2) et long terme (sortie de M2), en d'autres mots expliquer les compétences que vous venez chercher en master, en quoi ces compétences sont nécessaires pour votre employabilité (la licence est déjà professionnalisante), comment allez-vous construire ces compétences à travers l'enseignement et vos stages
2. Fournir un CV et une lettre de motivation ;
3. Avoir une expérience pratique d'encadrement attestée dans le milieu du handicap en lien avec l'activité physique d'au moins 100h ; avoir suivi dans son cursus de formation des enseignements sur la physiopathologie et la psychopathologie d'au moins 100h attestés par la délivrance d'un diplôme ; maîtriser l'adaptation de l'activité physique face aux problèmes de santé des sujets attestée par une formation d'au moins 20h ; avoir des compétences attestées dans la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation par l'activité physique adaptée auprès de personnes souffrant de déficiences ; connaître et maîtriser la didactique des activités physiques attestée par la délivrance d'un diplôme ; avoir un niveau académique dans les matières fondamentales (anatomie, physiologie, psychologie, connaissances des déficiences) au moins égal à 11/20 de moyenne ;
4. Etre détenteur d'un diplôme de secourisme PSC1.

Commission de sélection

Responsable du master STAPS mention APA-S, responsable de la Licence STAPS mention APA-S, responsable de la filière APA-S, responsable du parcours Sciences du Sport et de l'Activité Physique, responsables des UE et/ou ECU de la formation STAPS mention APA-S

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Examen des dossiers 27 juin

Modalités de sélection

Dossier

Critères d'examen des dossiers

1. Rédiger un projet professionnel et de recherche clair et réaliste explicité à court (M1), moyen (M2) et long terme (sortie de M2), en d'autres mots expliquer les compétences que vous venez chercher en master dédié à la formation à la recherche scientifique, en quoi ces compétences sont nécessaires pour votre employabilité (la licence est déjà professionnalisante), comment allez-vous construire ces compétences à travers l'enseignement et vos stages
2. Fournir un CV, une lettre de motivation et une lettre de recommandation pour l'entrée en Master Recherche par un enseignant-chercheur ;
3. Avoir une expérience pratique d'encadrement attestée dans le milieu du handicap en lien avec l'activité physique d'au moins 100h ; avoir suivi dans son cursus de formation des enseignements sur la physiopathologie et la psychopathologie d'au moins 100h attestés par la délivrance d'un diplôme ; maîtriser l'adaptation de l'activité physique face aux problèmes de santé des sujets attestée par une formation d'au moins 20h ; avoir des compétences attestées dans la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation par l'activité physique adaptée auprès de personnes souffrant de déficiences ; connaître et maîtriser la didactique des activités physiques attestée par la délivrance d'un diplôme ; avoir un niveau académique dans les matières fondamentales (anatomie, physiologie, psychologie, connaissances des déficiences) au moins égal à 11/20 de moyenne ;
4. Etre détenteur d'un diplôme de secourisme PSC1.
5. attestation du futur lieu de stage (équipe de recherche) avec signature et tampon de la structure et une attestation signée du futur directeur de mémoire (obligatoirement chercheur ou enseignant-chercheur)

Commission de sélection

Responsable du master STAPS mention APA-S, responsables du parcours Sciences du Sport et de l'Activité Physique, responsables des UE et/ou ECU du parcours SSAP, responsable de l'URéPSSS

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Examen des dossiers 27 juin

MENTION STAPS

Management du Sport

Parcours : Management et Gestion des Organisations Sportives et de Loisirs MGOSL

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier, examen écrit 45 minutes et entretien le cas échéant

Critères d'examen des dossiers

1. Rédiger un projet professionnel (cf document de cadrage projet professionnel)
2. Attester d'au moins 300 heures d'expériences professionnelles dans le domaine du management (fournir des attestations des stages et/ou emplois et/ou participations à l'organisation d'événements réalisés avec la quotité d'heures réalisées) ;
3. Démontrer l'acquisition de compétences en relation avec les métiers du management (dans la lettre de motivation et le CV) ;
4. Attester d'un niveau d'anglais de niveau B2
5. En Bonus : fournir une attestation du futur lieu de stage avec signature et tampon de la structure.

Commission de sélection

Responsable de la mention de Master STAPS Management du sport, responsables des UE et/ou ECU du Master, responsable de la filière et de la Licence Management du sport, professionnels du secteur du management du sport

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Écrit et éventuellement entretien 18 juin

Parcours : International Sport Administration ISA

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier et entretien

Critères d'examen des dossiers

1. Rédiger un projet professionnel clair et réaliste explicité à court (l'année de M1), moyen (le Master) et long termes (5 ans) dans lequel il est demandé de démontrer l'adéquation de la formation avec le projet professionnel ;
2. Attester d'au moins 200 heures d'expériences professionnelles dans le domaine du management (fournir les attestations des stages et/ou emplois et/ou participations à l'organisation d'événements réalisés avec la quotité d'heures réalisées) ;

3. Démontrer l'acquisition de compétences en relation avec les métiers du management (dans la lettre de motivation et le CV) ;
4. Attester d'un niveau d'anglais de niveau B2 ;
5. En Bonus : fournir une attestation du futur lieu de stage avec signature et tampon de la structure.

Commission de sélection

Responsable de la mention de Master STAPS Management du sport, responsables des UE et/ou ECU du Master ISA, responsable de la filière Management du sport, responsable des enseignements d'Anglais, professionnels du secteur du management du sport

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Entretien 18 juin

Parcours : Sciences du Sport et de l'Activité Physique SSAP

1^{ère} année

Modalités de sélection

Dossier et entretien

Critères d'examen des dossiers

1. Rédiger un projet professionnel et de recherche clairs et réalistes explicités à court (l'année de M1), moyen (le Master) et long termes (5 ans) dans lesquels il est demandé de démontrer l'adéquation de la formation avec ces projets ;
2. Adéquation de la formation et du projet avec une lettre de motivation, un CV, et une lettre de recommandation pour l'entrée en Master Recherche par un enseignant-chercheur qui sont à fournir par le candidat ;
3. Attestation du futur lieu de stage (équipe de recherche) avec signature et tampon de la structure et une attestation signée du futur directeur de mémoire (obligatoirement chercheur ou enseignant-chercheur)

Commission de sélection

Responsable de la mention de Master STAPS Management, responsables des UE et/ou ECU du Parcours SSAP, responsable du parcours SSAP, responsable de l'URéPSSS, responsable de l'Equipe 2 de l'URéPSSS.

Date des entretiens éventuels (à titre indicatif)

Examen des dossiers 27 juin